Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260917-DE_060_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n° 60-2026

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**19**	Le 17 septembre,
Présents :	**13**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment
Votants :	**19**	convoqué, est réuni en séance sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire

Date de convocation du Conseil19 Municipal : 10 septembre 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED – Françoise SUDAN – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Anthony SERRA - Francesca DONELLI - Emmanuelle BELOTTI - Corentin RINALDI – Rosalie ALTHERR – Christian JOLIE – Sandrine BAERISWYL

Absents ayant donné procuration : Patricia ALTHERR a donné procuration à Jean-Pierre SZWED - Yoann FURNON a donné procuration à Françoise SUDAN – Martial MEDA a donné procuration à Brigitte FLEURY - Clément DOGLIANI a donné procuration à Aline HOFER FAVRE Damien LAURENCOT a donné procuration à Christian JOLIE - Fabien BELOTTI a donné procuration à Emmanuelle BELOTTI

Secrétaire de séance : Michel PETER

Objet : Souscription d'abonnements professionnels à des services d'intelligence artificielle générative pour les besoins de l'exécutif communal et de la Secrétaire générale

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le Règlement (UE) 2024/1689 du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle (AI Act),

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les dispositions relatives aux obligations de discrétion et de secret professionnels,

Considérant que les outils d'intelligence artificielle générative peuvent contribuer à améliorer l'efficacité du travail administratif et à optimiser le temps consacré à certaines tâches, notamment la préparation de notes, de synthèses, de courriers, de documents administratifs et la structuration de dossiers,

Considérant que l'utilisation de ces outils doit demeurer un outil d'aide à la préparation et à la rédaction, sans se substituer à la responsabilité administrative, juridique et politique de l'exécutif communal et de la ligne hiérarchique,

Considérant que la Commission finances a établi un vade-mecum relatif à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative au sein de la commune, définissant les règles et précautions applicables à l'utilisation de ces outils,

Considérant que ce vade-mecum prévoit notamment que les outils utilisés dans le cadre professionnel doivent être souscrits dans le cadre d'offres professionnelles ou entreprises offrant des garanties appropriées en matière de protection et de traitement des données,

Considérant qu'une phase d'expérimentation est proposée afin d'évaluer l'intérêt de ces outils pour les besoins de la collectivité et d'en encadrer les modalités d'utilisation,

Considérant qu'il convient, dans ce cadre, de souscrire des abonnements professionnels au bénéfice de Madame le Maire, des adjoints et de la Secrétaire générale,

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260917-DE_060_2026-DE

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il est proposé d'intelligence artificielle générative suivants, dans le cadre d'offres professionnelles :

- **Service 1 – Microsoft copilot** : environ 30 $ par utilisateur et par an,
- **Service 2 – Anthropic Claude** : 20 à 25 $ / siège/mois,
- **Service 3 – OpenAIChatGPT** : environ 21 à 26 $ / utilisateur / mois
- **Service 4 – Google Gemini** : environ 20 à 30 $ / utilisateur/mois

Le montant total annuel des abonnements est estimé en dollars, pour un maximum de **6 utilisateurs**, correspondant à Madame le Maire, aux quatre adjoints et à la Secrétaire générale.

Madame le Maire précise que l'utilisation de ces outils sera réalisée conformément au vade-mecum de la commune et dans le respect des règles applicables en matière de protection des données, de confidentialité et de secret professionnel.

Elle rappelle notamment que toute production issue d'un outil d'intelligence artificielle doit faire l'objet d'une **vérification et d'une validation humaine préalables**, que les données personnelles ou confidentielles ne doivent pas être introduites dans les outils sans garanties appropriées et que les références juridiques produites par ces outils doivent systématiquement être vérifiées auprès de sources officielles.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :**

- **Approuve** la souscription d'abonnements professionnels aux services d'intelligence artificielle générative désignés ci-dessus, dans la limite du montant annuel indiqué, au bénéfice de Madame le Maire, des quatre adjoints et de la Secrétaire générale,
- **Propose l'abonnement annuel Anthropic Claude pour une durée d'un an pour essai,**
- **Rappelle** que l'utilisation de ces outils devra respecter les dispositions du vade-mecum de l'intelligence artificielle générative de la commune ainsi que les règles applicables en matière de protection des données, de confidentialité et de secret professionnel,
- **Autorise** Madame le Maire à signer les contrats, abonnements, bons de commande et documents nécessaires à la souscription de ces services, dans la limite des crédits approuvés,
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 17 septembre 2026
Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX ★ DÉPARTEMENT DE L'AIN ★

Vote pour la souscription à un abonnement intelligence artificielle

VOTE	
Nombre de Suffrages exprimés	**19**
Vote « Pour »	11 (Aline HOFER FAVRE – Françoise SUDAN-Damien LAURENCOT - Martial MEDA-Jean-Pierre SZWED-Patricia ALTHERR - Corentin RINALDI – Yoann FURNON-Michel PETER-Fabien Belotti – Clément DOGLIANI)
Vote « contre »	2 (Christian JOLIE – Sandrine BAERISWYL)
Abstention	6 (Raquel CAJARAVILE ORGIGUEIRA-Rosalie ALTHERR-Francesca DONELLI- Brigitte FLEURY-Anthony SERRA – Emmanuelle BELOTTI)

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le :

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260917-DE_060_2026-DE

3. Grille Tarifaire Comparative

IA / Solution	Version Gratuite	Offre Particulier / Pro	Offre Entreprise / Équipe
Microsoft Copilot	Accès web/mobile de base	Inclus dans M365 Perso (~10 €/mois) ou Famille (~13 €/mois)	**M365 Copilot Business :** ~30 $/ utilisateur/mois
Anthropic Claude	Accès web avec quotas de messages	**Claude Pro :** 20 $/mois **Claude Max :** 100 $ - 200 $/mois	**Claude Team :** 20 à 25 $/siège/ mois
OpenAI ChatGPT	Accès GPT-4o mini / quotas de base	**ChatGPT Go :** ~8 €/mois **ChatGPT Plus :** ~20 $/mois	**ChatGPT Team/Business :** ~21 à 26 $/utilisateur/mois
Google Gemini	Accès standard web/ Android	**Gemini Advanced :** 19,99 $/mois (avec 2 To Google One)	**Gemini Workspace :** ~20 à 30 $/ utilisateur/mois

4. Guide de Recommandation & Cas d'Usage

Vous travaillez principalement sur Word, Excel, PowerPoint et Teams :

Choix recommandé : Microsoft Copilot. Son intégration directe au sein des documents sans passer par un copier-coller en fait le choix le plus fluide pour le milieu corporatif fondé sur M365.

Vous devez rédiger des rapports complexes, analyser des dossiers longs ou coder :

Choix recommandé : Anthropic Claude. C'est la solution incontournable pour la finesse de la plume, la compréhension de consignes complexes et la rigueur dans la synthèse de gros documents.

Vous cherchez un assistant universel (voix, image, recherche, outils personnalisés) :

Choix recommandé : OpenAI ChatGPT. Son mode vocal interactif et l'immensité de son magasin de GPTs en font le compagnon le plus complet au quotidien.

Vous utilisez l'écosystème Google (Gmail, Drive, Docs, Android) :

Choix recommandé : Google Gemini. Très avantageux financièrement si vous payez déjà du stockage Google One, il simplifie la recherche et la rédaction sur Google Workspace.